

Sauver un lieu de mémoire important : entretien avec l'abbé Grégoire Celier

Publié le 19 décembre 2023

4 minutes

Chapelle Notre-Dame de Consolation

La fin de l'année voit arriver le temps où l'on s'interroge pour faire ses dons. L'abbé Grégoire Celier, prieur de Notre-Dame de Consolation (FSSPX), dans un entretien pour le site Présent, nous indique une direction que l'on peut emprunter de façon sûre.

— **Monsieur l'abbé, vous êtes bien connu des lecteurs de *Présent* comme écrivain et journaliste. Mais aujourd'hui, vous venez nous parler d'un grand projet pour la chapelle Notre-Dame de Consolation, au 23 rue Jean Goujon à Paris, dont vous êtes le prieur depuis dix ans. Quelle est l'origine de cette chapelle Notre-Dame de Consolation ?**

— Pour comprendre ce qu'est cette chapelle, il faut rappeler un drame inscrit dans l'histoire de France et de Paris : l'incendie du Bazar de la Charité. Tout le monde a plus ou moins entendu parler de cet événement. Le Bazar de la Charité était une grande manifestation de bienfaisance qui se déroulait durant un mois complet. Les œuvres de charité existantes louaient un stand pour des durées variées, parfois une semaine, quinze jours, tout le mois éventuellement, et elles proposaient à la vente des objets divers, fruits de dons ou du travail de bénévoles, afin de récolter des fonds pour secourir tous les malheurs et soulager toutes les détresses.

En cette année 1897, le Bazar de la Charité s'était établi sur un espace non bâti qui longeait la récente rue Jean Goujon. Pour accueillir les stands, un chapiteau avait été dressé, et sous cet abri avait été reconstituée, avec du bois, du carton, du tissu, du papier, la rue d'un village médiéval (les échoppes abritant les stands).

Nous étions au premier jour, 4 mai 1897, les hommes étaient encore à leur travail, les dames avec leurs enfants finissaient de mettre en place les stands. Le Nonce venait de bénir la manifestation et de repartir. Mille deux cents personnes environ se trouvaient là.

L'une des attractions de cette année-là était une invention toute récente des frères Lumière, le cinématographe. Une première séance avait été organisée dans une salle obscure, éclairée seulement par la lampe du projecteur, non pas électrique, mais encore à l'éther enflammé. A la suite d'une fausse manœuvre, un feu se déclare et, dans cet environnement propice, se propage avec une vitesse stupéfiante, prenant au piège les personnes présentes. Beaucoup pourront néanmoins s'enfuir, même avec des brûlures, mais cent vingt-cinq personnes environ sont bloquées sans issue et meurent en moins de quinze minutes, avant même l'arrivée des pompiers, qui pourtant sont venus très vite (en voiture à cheval, évidemment).

Cette catastrophe fit beaucoup d'impression à l'époque, par sa soudaineté, sa violence, son ampleur, et aussi par le fait que beaucoup des personnes ayant péri appartenaient à la meilleure société. Parmi elles, Sophie-Charlotte de Bavière, sœur de l'impératrice d'Autriche Sissi, et épouse du duc d'Alençon, de la famille d'Orléans. Face à ce drame et à cette émotion, le gouvernement français décréta un deuil national.

— **Mais quel rapport avec la chapelle Notre-Dame de Consolation ?**

— Dans les semaines qui suivent cette catastrophe, le terrain où s'est déroulé l'incendie est acheté par les familles des victimes, et il est décidé d'y construire, au 23 de la rue Jean Goujon, une chapelle en souvenir de ces victimes, où l'on prierait pour le repos de leurs âmes. La chapelle Notre-Dame de Consolation est ainsi le Mémorial de l'incendie du Bazar de la Charité. (...)

[Continuer à lire l'entretien sur Présent](#)

Propos recueillis par Anne Le Pape



M. l'abbé Grégoire Céliér, prieur de la chapelle Notre-Dame de Consolation, en cours de restauration.

Source : [Site Présent - Entretien du 15 décembre 2023](#)